

 <p>AVIGNON UNIVERSITÉ</p> <p>Formation Tout au Long de la Vie</p>	<p>PROGRAMME DE FORMATION</p>	<p>Page 1 sur 7</p>
---	-------------------------------	---------------------

## « LICENCE PROFESSIONNELLE SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES »

### PARCOURS

#### « MANAGEMENT DE LA SECURITE ET GESTION DES RISQUES DANS LES ETABLISSEMENTS SANITAIRES, SOCIAUX ET COLLECTIVITES TERRITORIALES »

*Année session*

**2023/2024**

#### **A. Présentation de la formation**

Cette Licence professionnelle vise plusieurs objectifs complémentaires :

- proposer à des diplômés Bac+2 une diversification ou un complément à leur cursus professionnel, permettant une formation universitaire (licence professionnelle) et professionnalisée (SSIAP III -en plus de la licence) directement négociable et valorisable sur le marché du travail ;
- permettre à des salariés des établissements de santé publics et privés occupant des emplois dans les services techniques niveau bac+2 (procédure de VAPP ou de VE pour les salariés ne disposant pas de ce niveau de qualification obligatoire) et justifiant de 3 années d'expérience professionnelle ;
- professionnaliser des formations supérieures dans un contexte européen (LMD) avec pour objectif prioritaire : l'insertion directe dans le monde du travail après obtention du diplôme ;
- former des professionnels, de niveau cadre, dans les domaines du management de la sécurité et de la gestion des risques, capable d'auditer les situations à risques, d'anticiper en mettant en place des actions de prévention adaptés, d'organiser et de gérer les moyens techniques et humains, d'assurer le suivi des obligations réglementaires et d'évaluer leurs actions (grilles, audits) ;
- ouvrir les étudiants inscrits à cette Licence aux enjeux / besoins / attendus dans le domaine de la gestion des risques (en liant avec des travaux de recherche appliqués et non théoriques).

#### **1. Les objectifs de la formation**

Cinq grandes "familles" de compétences sont attendues :

- **Veille et anticipation** : Le professionnel se tient régulièrement informé des textes réglementaires en vigueur et des moyens technologiques relatifs à la sécurité. Il en assure la synthèse et la communication aux personnes et aux services intéressés. Il sait anticiper les situations à risque et les

 <p>AVIGNON UNIVERSITÉ</p> <p>Formation Tout au Long de la Vie</p>	<p>PROGRAMME DE FORMATION</p>	<p>Page 2 sur 7</p>
---	-------------------------------	---------------------

prévenir de manière intégrée.

- **Stratégie et organisation** : Le professionnel contribue à l'élaboration de la politique de sécurité et prépare des plans et programmes de maîtrise des risques et de gestion des crises. Il définit les moyens nécessaires à leur mise en œuvre, les applique et en assure le suivi.

- **Management des ressources humaines et matérielles** : Le professionnel assure plusieurs missions : prévoir, décider, organiser, évaluer, motiver. Il gère ainsi son service de façon autonome et efficace.

- **Formation et communication** : Le professionnel assure et coordonne les formations du personnel à la sécurité et contribue à la diffusion de la culture de sécurité au sein de l'entreprise.

- **Expertise et conseil** : Le professionnel est une personne ressource dans les domaines de la sécurité. Il connaît les droits et responsabilités de chacun. Il conseille les décideurs.

Afin de compléter ce bilan de compétences, l'offre de formation est disponible en ligne. Des projets (mémoire de stage, projet tuteuré) et les cours (5 UE) donnent lieu à des évaluations notées.

## **2. Les objectifs à atteindre en termes de compétences**

Ce professionnel peut travailler dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics et privés, dans les collectivités territoriales et les services publics (conseil régional, conseil général, préfecture, syndicat intercommunal, mairie, SDIS, DIREN, DDT, armée, police, gendarmerie), dans les entreprises industrielles, dans les établissements recevant du public publics et privés, mais aussi dans les organismes de formation, d'études, d'expertise, de conseil ou d'assurance.

## **3. Le public visé**

Cette Licence pro vise plusieurs objectifs complémentaires :

- proposer à des diplômés Bac+2 une diversification ou un complément à leur cursus professionnel, permettant une formation universitaire (licence professionnelle) et professionnalisée (SSIAP III) directement négociable et valorisable sur le marché du travail ;
- permettre à des salariés des établissements de santé publics et privés occupant des emplois dans les services techniques niveau bac+2 (procédure de VAPP ou de VE pour les salariés ne disposant pas de ce niveau de qualification obligatoire) et justifiant de 3 années d'expérience professionnelle ;
- permettre à des demandeurs d'emploi d'avoir la possibilité de conceptualiser les savoir / savoir-faire / savoir-être acquis en entreprise et d'avoir une vision globale de leur fonction en mettant en œuvre si nécessaire la validation des acquis ;
- professionnaliser des formations supérieures dans un contexte européen (LMD) avec pour objectif prioritaire : l'insertion directe dans le monde du travail après obtention du diplôme ;
- former des professionnels, de niveau cadre, dans les domaines du management de la sécurité et de la gestion des risques, capable d'auditer les situations à risques, d'anticiper en mettant en place des actions de prévention adaptés, d'organiser et de gérer les moyens

 <p>AVIGNON UNIVERSITÉ</p> <p>Formation Tout au Long de la Vie</p>	<p>PROGRAMME DE FORMATION</p>	<p>Page 3 sur 7</p>
---	-------------------------------	---------------------

techniques et humains, d'assurer le suivi des obligations réglementaires et d'évaluer leurs actions (grilles, audits) ;

- ouvrir les étudiants inscrits à cette Licence aux enjeux / besoins / attendus dans le domaine de la gestion des risques (en liant avec des travaux de recherche appliqués et non théoriques)

#### **4. Les métiers visés**

*Avec cette licence, le titulaire peut prétendre à différents postes : Cadre, responsable, chef de service, technicien supérieur de services ou d'unités de gestion des risques et de la sécurité ; Cadre supérieur, cadre de direction, manager de structures publiques ou privées de gestion des risques et de la sécurité ; Formateur ou directeur de structure dispensant des formations en gestion des risques et de la sécurité ; Métiers du conseil et l'audit en gestion des risques et de la sécurité ; Cadre technique des organismes de contrôle et de vérification ; Officier sapeur-pompier...*

#### **5. Les prérequis nécessaires pour suivre la formation**

- Salariés des établissements de santé publics et privés occupants des emplois dans les services techniques niveau bac+2 (procédure de VAP 85 pour les salariés ne disposant pas de ce niveau de qualification obligatoire) et justifiant de 3 années d'expérience professionnelle.
- Salariés à compétences professionnelles proches en reconversion professionnelle (responsable qualité, cadres du secteur commercial ou industriels, etc)
- Professionnels de la sécurité exerçant des responsabilités.
- Militaires et pompiers exerçant des responsabilités.
- Professionnels d'encadrement, de gestion et d'exploitation des sociétés de sécurité privée ainsi que des services de sécurité interne des entreprises et des collectivités territoriales.

Demandeurs d'emploi, salariés, en congé individuel de formation (CIF), de professionnalisation ou bénéficiant d'un plan de formation entreprise.

#### **6. Volume horaire de la formation/ou nombre de crédits ECTS**

Formation en présentiel : 420 heures

#### **7. Rythme de la formation**

1 semaine de cours par mois de septembre à juin (2 semaines en septembre et janvier)

#### **8. Modalités et dates d'inscription**

L'admissibilité sur dossier de candidature

#### **9. Validation à l'issue de la formation**

Diplôme de Licence BAC +3



### **B. Contenus de cour**

Domaine : DROIT, ECONOMIE, GESTION

#### **DROIT 56h00**

LES DIFFERENTS INSTRUMENTS ET SOURCES DU DROIT 17h30

DROIT PENAL ET PROCEDURE PENALE DU RISQUE 15h30

DROIT ADMINISTRATIF 09h00

DROIT DE LA RESPONSABILITE CIVILE 07h00

VIDEOPROTECTION 03h30

RESPONSABILITE EN MATIERE DE SURETE 03h30

#### **EXPERTISE TECHNIQUE 138h00**

METHODES ET OUTILS DE LA GESTION DES RISQUES 31h30

POLITIQUES DE PREVENTION (GENERAL) 16h30

SECURITE CIVILE ET DISPOSITIF, ORSEC, PCS 10h30

INSTALLATIONS CLASSEES (ICPE, POI, PPI) 07h00

SURETE, OBLIGATION DE SECURITE 07h00

RISQUES PROFESSIONNELS 17h30

PREPARATION A LA REDACTION DU MEMOIRE 7h00

ATELIERS DE MISE EN SITUATION 06h00

HYGIENE, SECURITE, SANTE AU TRAVAIL 07h00

COMPLEMENTS (FOAD) 21 h00

PLATEFORME DE SIMULATIONS ET MISE EN PRATIQUE 07h00

#### **MANAGEMENT ET GESTION RESSOURCES HUMAINES 70h00**



THEORIE DU MANAGEMENT 21h00

COMMUNICATION INTER-PERSONNELS EN SITUATION DE STRESS 14h00

PLAN DE FORMATION ET ORGANISATION 14h00

OUTILS (FICHE DE SERVICE, FICHE DE POSTE) 07h00

COMPLEMENTS (FOAD) 14h00

PREPARATION CONCOURS A E B 07H00

### **GESTION ADMINISTRATIVE ET BUDGETAIRE 21h00**

MARCHES PUBLICS 07h00

ACTIONS ADMINISTRATIVES, GRH, VEILLE JURIDIQUE 14h00

### **FORMATION GENERALE DE BASE 24h00**

USAGE DES OUTILS NUMERIQUES 06h00

COMMUNICATION ECRITE ET ORALE 04h00

ANGLAIS PROFESSIONNEL 14h00

### **MISE EN SITUATION EN GROUPE- PROJET TUTEUR 39 H**

ACCOMPAGNEMENT 04h00

SUIVI DE PROJET 35h00

### **MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE-ALTERNANTS**

PARTAGE D'EXPERIENCES PROFESSIONNELLES 28H00

CAS PRATIQUES 28H00

REMISE A NIVEAUX 14H00

SUIVI ENTREPRISES ET RAPPORT D'ALTERNANCE 05H00

ACCOMPAGNEMENT ET PRESENTATION ORALE 06H00

### **C. *Stage professionnalisant :***

 <p>AVIGNON UNIVERSITÉ</p> <p>Formation Tout au Long de la Vie</p>	PROGRAMME DE FORMATION	Page 6 sur 7
---	------------------------	--------------

**1. Volumes horaires : entre 15 et 32 semaines**

*EN APPRENTISSAGE*

**2. Organisations**

Selon la convention établie entre la structure et le stagiaire.

**D. Les dates prévisionnelles de la formation**

Du 11 au 15 septembre 2023

Du 09 au 13 octobre 2023

Du 06 au 10 novembre 2023

Du 04 au 08 Décembre 2023 FOAD

Du 08 au 12 janvier 2024

Du 05 au 09 février 2024

Du 04 au 08 mars 2024

Du 08 au 12 avril 2024

Du 13 mai au 17 mai 2024

Du 17 au 21 juin 2024

Et le vendredi 05 juillet 2024 pour la soutenance du mémoire.

**E. Coordonnées de la formation**

[Sec-lpro-msgr@univ-avignon.fr](mailto:Sec-lpro-msgr@univ-avignon.fr)

**1. Nom du responsable du diplôme :**

LUCAS Marthe- [Sec-lpro-msgr@univ-avignon.fr](mailto:Sec-lpro-msgr@univ-avignon.fr)

 <p>AVIGNON UNIVERSITÉ</p> <p>Formation Tout au Long de la Vie</p>	PROGRAMME DE FORMATION	Page 7 sur 7
---	------------------------	--------------

**2. Nom, téléphone et mail de la gestionnaire en charge de la formation :**

SEGOVIA Sonia – 04.32.74.32.28 [sonia.segovia@univ-avignon.fr](mailto:sonia.segovia@univ-avignon.fr)

**3. Nom de l'ingénieur relation entreprise :**

LAURANT Amaury - 04.32.74.32.35 [amaury.laurant@univ-avignon.fr](mailto:amaury.laurant@univ-avignon.fr)

**LES CREDITS EUROPEENS (E.C.T.S.) :**

*Le terme ECTS signifie European Credits Transfer System en anglais, soit système européen de transfert et d'accumulation de crédits en français.*

*Ce système facilite la reconnaissance des diplômes dans les différents pays européens. Il permet également d'acquérir des crédits dans des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger.*

*Les crédits constituent un outil complémentaire au diplôme, qui facilite la mobilité des étudiants, que ce soit d'un pays à un autre ou même entre les établissements.*

*Ils représentent sous la forme d'une valeur numérique entre 1 et 60, affectée à chaque unité de cours, le volume de travail que l'étudiant est supposé fournir pour chacune d'entre elles.*

*Les crédits acquis sont transférés.*

*L'échange des relevés de notes permet à l'établissement d'origine de reconnaître le nombre de crédits obtenu. La reconnaissance académique est alors totale.*